

Que Font Les Fonds ? Le portrait de Nature Impact

Dans le paysage foisonnant de l'investissement, les fonds se multiplient... et ne se ressemblent pas. Parce qu'une levée, ce n'est pas simplement encaisser de l'argent et une bonne occasion de communiquer, nous brosons le portrait des fonds pour aider les entrepreneurs à s'y retrouver et à choisir le bon investisseur. Au tour de Nature Impact.

Temps de lecture : minute

7 octobre 2024

Créée en 1961 dans le monde et en 1973 en France, l'organisation WWF, qui signifie en français "Fonds Mondial pour la Nature" a toujours eu comme objectif de rassembler des fonds pour pouvoir financer des programmes visant à protéger la biodiversité et lutter contre le changement climatique. « *Lever de l'argent et investir fait partie de l'ADN de WWF* », commente Benjamin Mabillet de Poncheville, responsable de la philanthropie. Le WWF n'est donc pas à proprement parler un fonds d'investissement, mais par certains aspects, il s'en rapproche.

Pour protéger les forêts françaises et la biodiversité, WWF France a notamment créé, il y a un peu plus d'un an, Nature Impact, le premier fonds dédié basé sur la logique des Paiements de pratiques bénéficiant aux Services Écosystémiques (PSE) qui combine protection de la biodiversité et séquestration de carbone.

Un fonds dédié à la protection de la

biodiversité

Initialement concentré sur les espèces, WWF s'est rapidement intéressé aux écosystèmes que les espèces habitent. « *Nous agissons sous la bannière du panda, mais chaque pays est assez libre dans ses zones d'action et dans sa façon de travailler. En France, nous avons constaté une volonté grandissante des propriétaires forestiers de faire évoluer leurs pratiques de gestion vers une meilleure prise en compte de la biodiversité* », partage Benjamin Mabilie de Poncheville. « *La forêt est soumise à un certain nombre de stress voués à s'amplifier avec les effets du changement climatique. C'est pourtant sur elle que repose un grand nombre de services écosystémiques essentiels pour notre survie, mais aussi des intérêts économiques. La biodiversité étant le moteur du maintien de ces services écosystémiques, il est donc essentiel de donner du temps pour que ces forêts puissent se régénérer* », poursuit-il.

Nature Impact financera dans un premier temps des projets de préservation, de restauration et de gestion durable des forêts à haute valeur de conservation. « *La vocation de Nature Impact est de permettre à des espaces forestiers de gagner en résilience, via par exemple le développement de trames de vieux bois pendant plusieurs décennies (jusqu'à 99 ans), et en préservant l'intérêt économique des personnes qui contribuent concrètement à la protection de la biodiversité* », explique Benjamin Mabilie de Poncheville.

Un certain nombre de partenaires ont mis au pot, et ce premier tour d'investissement, totalisant 3 millions d'euros, a permis de lancer le premier appel à projet. Près d'une cinquantaine de projets ont été déposés, et suite à cela, cinq projets emblématiques ont été sélectionnés par un comité d'experts.

Le mécanisme de PSE

Sous forme d'un fonds dédié, Nature Impact est la première initiative de PSE, c'est-à-dire de Paiements pour Services Écosystémiques, avec une composante biodiversité forte. En faisant se rencontrer les contributeurs financiers et les propriétaires forestiers, WWF France a pour ambition d'accompagner des projets en France métropolitaine à hauteur de 40 millions d'euros sur 10 ans, pour financer la protection effective d'à peu près 15 000 hectares de forêt.

« Les PSE impliquent la contribution financière d'un tiers, en l'occurrence WWF, à des projets de protection d'un certain nombre d'acteurs qui peuvent être des propriétaires forestiers, des collectivités ou des associations qui s'engagent à nos côtés à préserver la forêt pendant plusieurs dizaines d'années, voire jusqu'à une centaine d'années », explique Benjamin Mabilie de Poncheville.

Par la suite, Nature Impact, contractualise avec les opérateurs forestiers qui s'engagent à la bonne gestion et la bonne protection de leur parcelle, et sont rétribués pour le manque à gagner. *« C'est la logique du PSE, on compense le manque à gagner par la rétribution d'une somme et on s'engage pour cela au minimum sur 30 ans »*, précise Benjamin Mabilie de Poncheville. Le WWF prévoit la publication d'un guide méthodologique pour pouvoir suivre et évaluer les projets et un audit externe sera fait tous les cinq ans.

Les contributions proviennent majoritairement des entreprises, via du mécénat, et une petite partie provient d'investisseurs privés philanthropes. Plusieurs entreprises partenaires du WWF France ont déjà rejoint l'initiative. On retrouve notamment La Banque Postale, le Groupe Bel, ou encore GRDF. *« Pour les investisseurs, l'intérêt premier est la contribution à la protection de la biodiversité. Ensuite, il n'y a pas de rendement financier, mais des avantages fiscaux non négligeables, et*

l'assurance d'investir dans une solution concrète pour protéger les écosystèmes », avance Benjamin Mabile de Poncheville.



À lire aussi

Que Font Les Fonds ? Le portrait du Fonds du Bien Commun



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Manon Triniac